

## Sorties d'inventaire 2022 (réformes et cessions)

### Le conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation ;*

*Vu le décret n°2012-2046 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) ;*

*Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;*

*Vu la délibération n°30-2016 du conseil d'administration en date du 29 avril 2016 ;*

### Après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité des suffrages exprimés les réformes et cessions au titre de l'exercice 2022 détaillées en annexe.

### Documents en annexe :

- Tableau des sorties d'inventaire 2022

#### Décompte des votes :

|                       |                      |    |
|-----------------------|----------------------|----|
|                       | Suffrages exprimés : | 23 |
| Membres en exercice : | Pour :               | 23 |
| Membres présents :    | Contre :             | 0  |
| Membres représentés : | Abstentions :        | 0  |

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT  
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 21 mars 2023

#### Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

[sasj@listes.univ-ubs.fr](mailto:sasj@listes.univ-ubs.fr)

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.

